

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Saint-Macaire-en-Mauges
1 à 10. allée Bel-Air

Lotissement Bel Air, 1 à 10. allée Bel-Air

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010605
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : patrimoine industriel , enquête thématique régionale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : logement d'ouvriers
Précision sur la dénomination : Ouvriers de la Société Chupin-Vigneron
Appellation : Lotissement Bel Air
Parties constituantes non étudiées : garage, bureau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2009. AE 872, 287, 860, 221, 793, 375 ; AI

Historique

En 1960, la Société Chupin-Vigneron commande à l'architecte André Wogenscky, un lotissement de dix maisons. Ce projet lui permet d'adapter le concept de l'unité d'habitation au logement individuel. L'objectif étant une flexibilité de l'espace, correspondant aux étapes de la vie : du jeune couple, avec des enfants en bas âge, des adolescents, au couple de seniors. Pour cela, il expérimente à Saint-Macaire-en-Mauges le principe de la "Maison Extensible" ou MEX. Il transpose les trois éléments d'une unité d'habitation et les complète. Ainsi, on retrouve un élément : entrée/cuisine/salle à manger/séjour et un élément chambre : parentale/dressing/salle de bain. À cette forme de base est ajouté un élément : espace de circulation et de rangement/deux salles d'eau/sanitaire/deux chambres cabines séparées par une cloison coulissante. Ce dernier élément peut être multiplié permettant d'accueillir une famille avec deux, quatre ou six enfants. Ainsi, le lotissement Bel-Air se compose de six maisons de type 4, trois de type 5 et une de type 6. Les habitations sont fonctionnelles, mais aussi confortables (orientées au sud) et modernes, avec des salles de bain individuelles, des placards intégrés, le chauffage au sol et l'utilisation de mitigeurs. L'architecte Wogenscky a également aménagé la parcelle en délimitant des espaces comme l'allée, le potager, le jardin et en réalisant l'agencement paysagé avec la plantation d'arbres, de haies et la création de bassins de tailles variables. Plusieurs de ces maisons ont été modifiées a posteriori soit par la modification des ouvertures et du revêtement extérieur ou par des extensions. Parallèlement à la construction du lotissement, une maison est construite sur le même modèle rue d'Anjou (76) pour Louis Biotteau.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1970 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : André Wogenscky (architecte, attribution par source)

Description

Le lotissement est organisé autour d'une allée privative. Chaque maison est entourée d'un jardin arboré délimitée par une haie, pour un isolement efficace. De plan rectangulaire, chaque maison est de plein pied avec un garage en sous-sol. Les habitations sont construites en béton, avec enduit et parement en bois (disparu sur la plupart des maisons) et couvertes par un toit terrasse, orné de deux cheminées ovales. L'accès principal peut être situé sur la façade latérale ou nord. Les façades sud sont ouvertes par de larges baies, éclairant ainsi les pièces à vivre (chambres et séjour). Toujours côté sud,

l'espace à vivre est prolongé par une importante terrasse, protégée par auvent en béton. La distribution s'organise autour de deux éléments. Le premier correspond à l'entrée, au bloc cuisine (seule pièce qui n'est pas exposée au sud) entièrement aménagé, avec un mobilier en bois exotique et un passe plat avec porte coulissante ; la salle à manger-séjour et la chambre, séparée par une cloison coulissante également en bois exotique. Cette chambre est équipée d'un dressing et d'une salle de bain, placée dans une alcôve. Le deuxième élément se compose : d'un espace de circulation équipé de rangement en bois exotique avec portes coulissantes, d'un sanitaire (situé en décrochement de plan), de deux chambres séparées par une cloison coulissante en bois exotique et équipées de salle d'eau, inspirées par les cabines de bateau. Le sol est en grés Céram beige clair. Les maisons présentent des volumes simples et des lignes horizontales (terrasse, baies, toit) rompues par les cheminées atypiques ; le recours au béton brut et l'utilisation de bois exotique viennent rehausser certains détails comme la porte entrée. **Intérêt** Le lotissement Bel-Air présente un intérêt patrimonial évident. Il est l'une des réalisations importantes de l'architecte André Wogenscky, ancien collaborateur de Le Corbusier, où il a pu expérimenter le principe de la "Maison Extensible" (MEX).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Statut, intérêt et protection

Le lotissement Bel-Air présente un intérêt patrimonial évident. Il est l'une des réalisations importantes de l'architecte André Wogenscky, ancien collaborateur de Le Corbusier, où il a pu expérimenter le principe de la « Maison Extensible » (MEX).

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

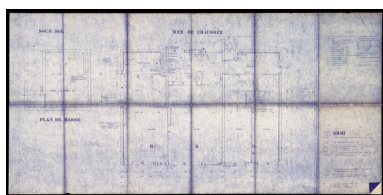
Documents d'archive

- Archives municipales de Saint-Macaire-en-Mauges. 5T 1-4 n° 895. **Permis de construire pour le Lotissement Bel Air**, par l'architecte Wogenscky, 1970.
- Entretien avec Denise Baron**, le 26 avril 2010, à Saint-Macaire-en-Mauges.

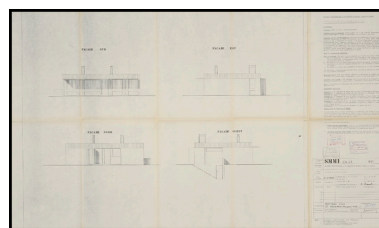
Bibliographie

- COMMUNAUTE DE COMMUNES MOINE ET SEVRE, dir. EGONNEAU Maryline. **Patrimoine industriel bâti "Etat des lieux XIXe - XXe siècles"**, printemps 2008.
- AMOUROUX, Dominique. **La spatialité plastique des architectures d'André Wogenscky**. *Revue - 303 Arts, recherches et création*, septembre 2003
p. 39-61
- LUNEAU, Caroline. **Etat des lieux du patrimoine industriel bâti**, 2008.

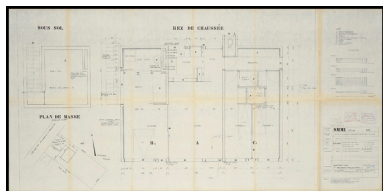
Illustrations



Plan de 1970 d'une maison du Lotissement Bel-Air.



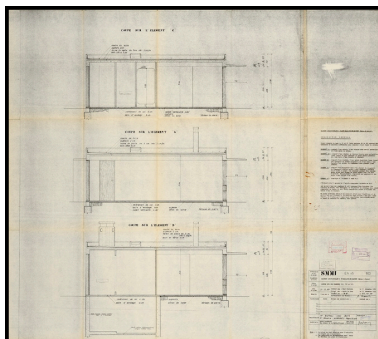
Repro. Bruno Rousseau,
Repro. Youenn Communeau
IVR52_20114901389NUCA



Plan d'une maison construite sur
le modèle du Lotissement Bel
Air, par l'architecte Wogensky,
située rue d'Anjou, 1970.

Repro. Bruno Rousseau,
Repro. Youenn Communeau,
Autr. André Wogensky
IVR52_20114900907NUCA

Plan pour l'aménagement
du Lotissement Bel Air, par
l'architecte Wogensky, 1970.
Repro. Bruno Rousseau,
Repro. Youenn Communeau,
Autr. André Wogensky
IVR52_20114900920NUCA



Coupes d'une maison du
Lotissement Bel Air, par
l'architecte Wogensky, 1970.
Repro. Bruno Rousseau,
Repro. Youenn Communeau,
Autr. André Wogensky
IVR52_20114900909NUCA

Elévations d'une maison du
Lotissement Bel Air, par
l'architecte Wogensky, 1970.
Repro. Bruno Rousseau,
Repro. Youenn Communeau,
Autr. André Wogensky
IVR52_20114900908NUCA



Photographie d'une maison du
lotissement Bel Air, vers 1971.

Repro. Bruno Rousseau
IVR52_20114901335NUCA



Vue aérienne du lotissement Bel
Air, après sa construction en 1970.

Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20114901334NUCA



Maison du lotissement
Bel Air : depuis le sud-est.

Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901349NUCA



Maison du lotissement Bel
Air, prise depuis le sud.

Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901348NUCA



Maison du lotissement Bel
Air, prise depuis le sud-est.

Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901359NUCA



Maison du lotissement
Bel Air : entrée principale.



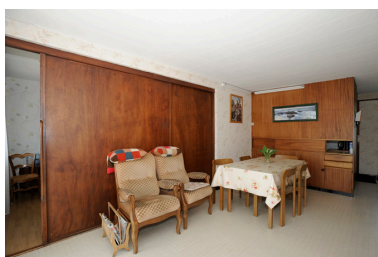
Maison du lotissement Bel Air :
garage et entrée principale.

Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901360NUCA

Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901345NUCA



Maison du lotissement
Bel Air : cabine de bain.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901336NUCA



Maison du lotissement Bel
Air : séjour-cuisine et chambre
séparée par une cloison.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114901354NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les logements d'ouvriers (IA49010611)

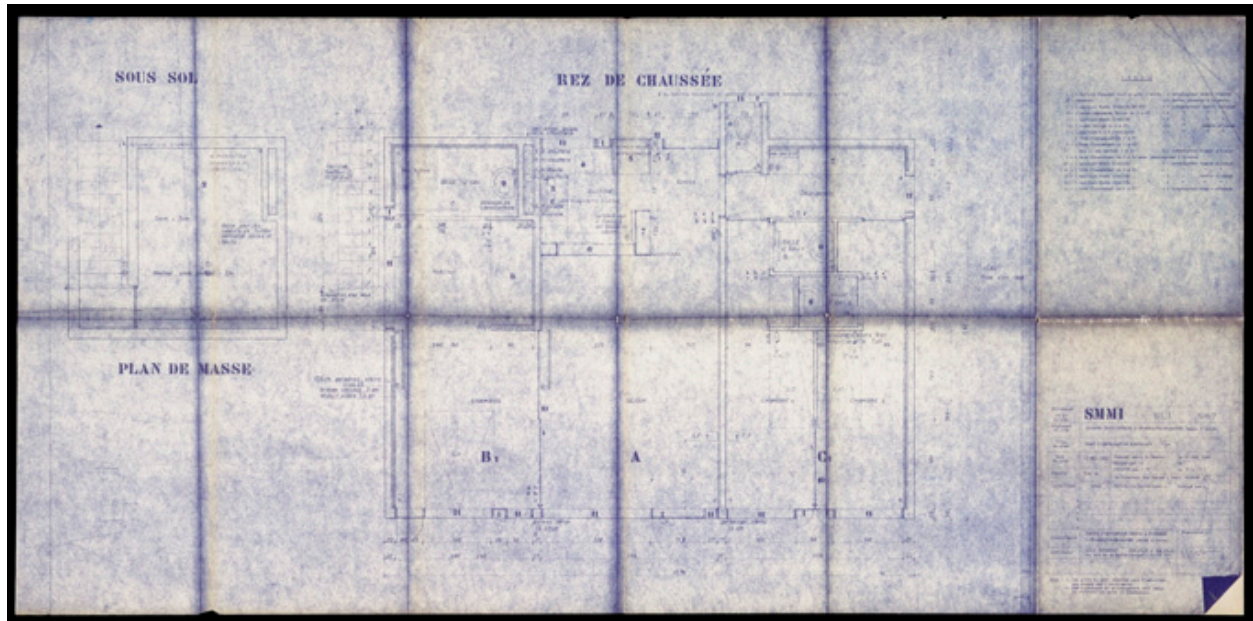
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Société BTP Chupin-Vignerons, 94 rue Choletaise, Saint-Macaire-en-Mauges (IA49010604) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Saint-Macaire-en-Mauges, 39, 41, 80, 90, 94 rue Choletaise , 1, 3 rue du Longeais

Auteur(s) du dossier : Hélène Achard, Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Communauté de Communes Moine et Sèvre ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



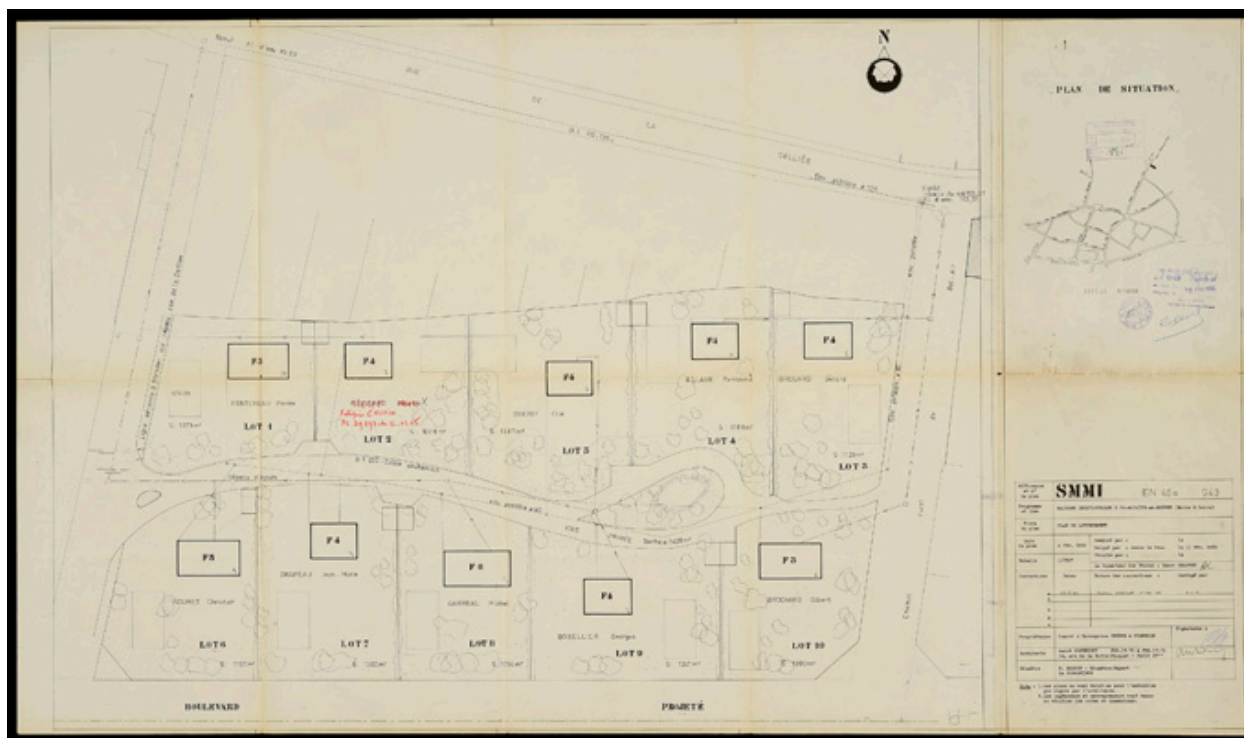
Plan de 1970 d'une maison du Lotissement Bel-Air.

Référence du document reproduit :

- -plan, 1970
Collection particulière

IVR52_20114901389NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration (reproduction) : Youenn Communeau
(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan pour l'aménagement du Lotissement Bel Air, par l'architecte Wogenscky, 1970.

Référence du document reproduit :

- Lotissement Bel Air, plan, 1970. (Archives municipales de Saint-Macaire-en-Mauges).

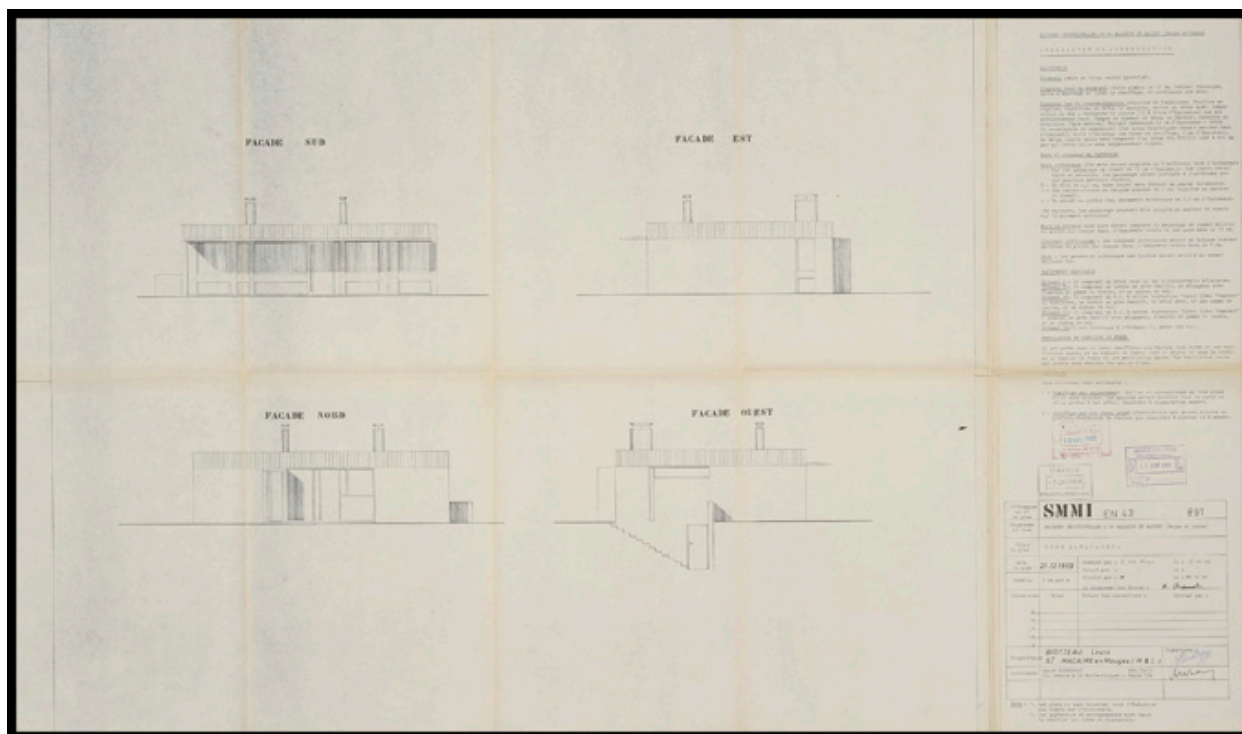
IVR52_20114900920NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration (reproduction) : Youenn Commeneau

Auteur du document reproduit : André Wogenscky

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives municipales de Saint-Macaire-en-Mauges

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations d'une maison du Lotissement Bel Air, par l'architecte Wogenscky, 1970.

Référence du document reproduit :

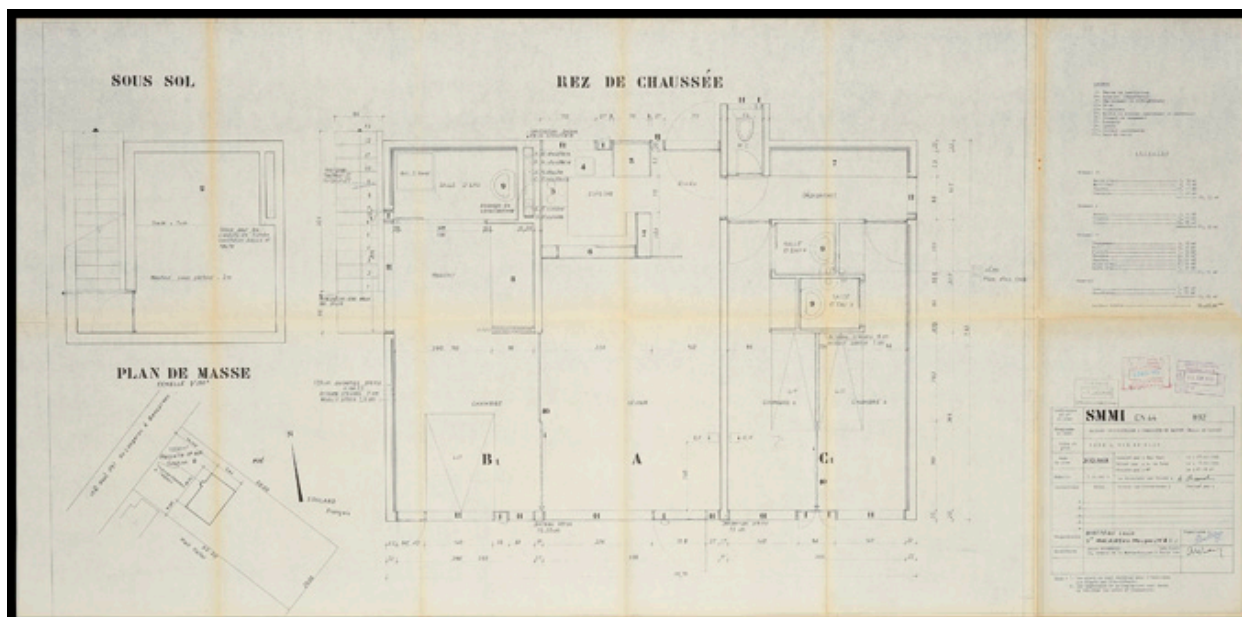
- -plan, 1970
Collection particulière

IVR52_20114900908NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration (reproduction) : Youenn Communeau

Auteur du document reproduit : André Wogenscky

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'une maison construite sur le modèle du Lotissement Bel Air, par l'architecte Wogenscky, située rue d'Anjou, 1970.

Référence du document reproduit :

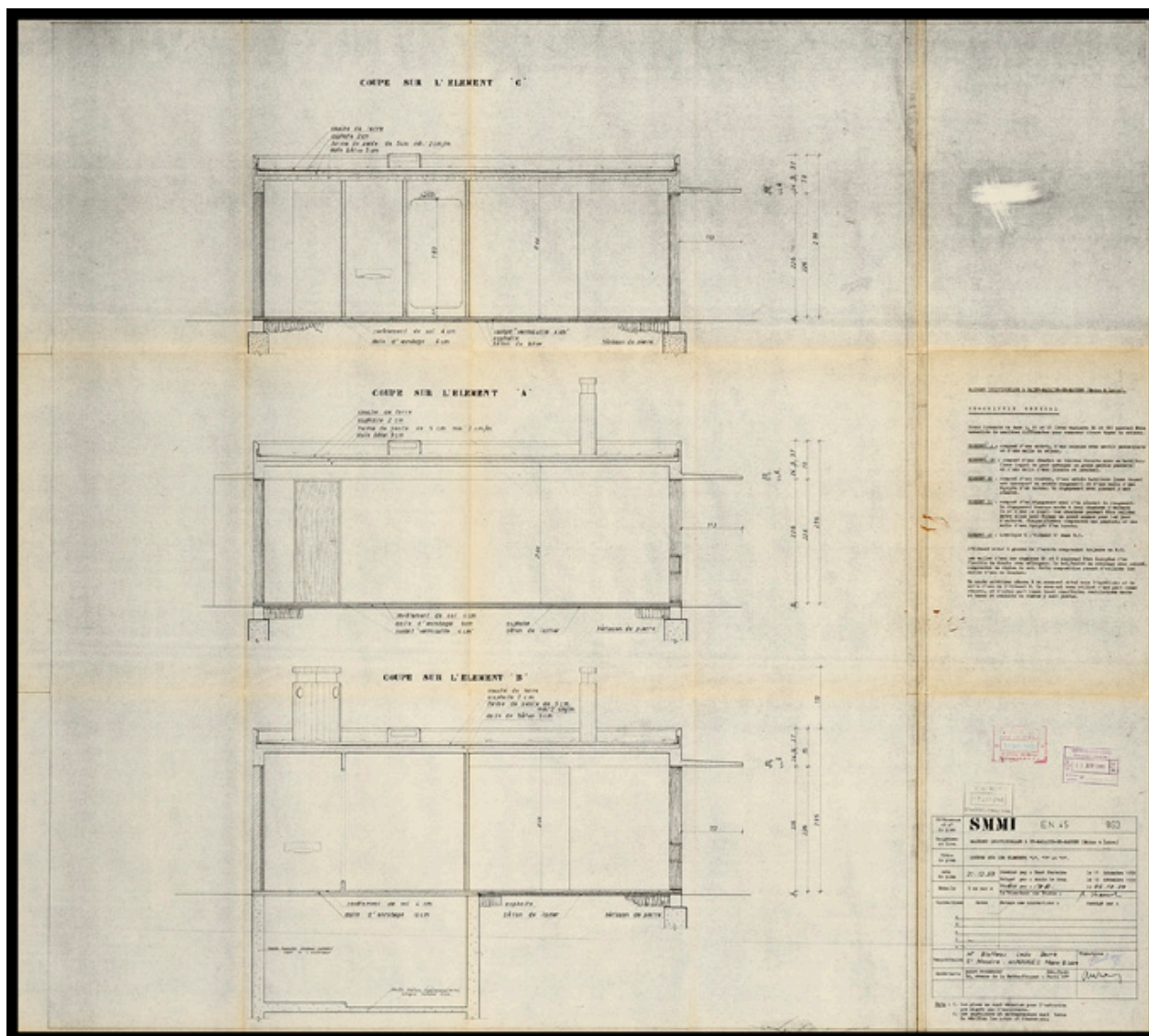
- -plan, 1970
Collection particulière

IVR52_20114900907NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration (reproduction) : Youenn Communeau

Auteur du document reproduit : André Wogenscky

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupes d'une maison du Lotissement Bel Air, par l'architecte Wogensky, 1970.

Référence du document reproduit :

- plan, 1970
Collection particulière

IVR52_20114900909NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration (reproduction) : Youenn Communeau

Auteur du document reproduit : André Wogensky

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Photographie d'une maison du lotissement Bel Air, vers 1971.

Référence du document reproduit :

- -photographie, 1971
Collection particulière

IVR52_20114901335NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne du lotissement Bel Air, après sa construction en 1970.

Référence du document reproduit :

- -photographie, vers 1971
Collection particulière

IVR52_20114901334NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air : depuis le sud-est.

IVR52_20114901349NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air, prise depuis le sud.

IVR52_20114901348NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air, prise depuis le sud-est.

IVR52_20114901359NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air : entrée principale.

IVR52_20114901345NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air : garage et entrée principale.

IVR52_20114901360NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air : cabine de bain.

IVR52_20114901336NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison du lotissement Bel Air : séjour-cuisine et chambre séparée par une cloison.

IVR52_20114901354NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation